

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS

Délibération 39328-2025-32

Séance du 1^{er} décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq,

Le lundi premier décembre à 19 h 00, le Conseil municipal de la commune de Meussia s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Meussia, sous la présidence de Madame TISSOT Isabelle, Maire, sur la convocation en date du 25 novembre 2025 qui a été adressée par mail le 25 novembre 2025.

Présents : Isabelle TISSOT, Maxime BALLAUD, Gilbert CERUTTI, Bertrand MONOT, Thierry JANIER-DUBRY, Yann ROTA, Céline COLAS, Sylvie LEFEBVRE (8)

Nombre de membres en exercice : 8
Nombre de membres présents : 8

Date de convocation : 25/11/2025
Date de la publication en ligne : 09/12/2025

Secrétaire de séance : Bertrand MONOT

Objet : récapitulatif des tarifs eau et assainissement pour facturation 2026

Il paraît opportun de récapituler l'ensemble des tarifs et redevances associés à la facturation eau et assainissement pour l'année 2026.

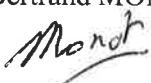
Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité des membres présents :

- **Récapitule** les différents tarifs établis soit par la commune, la communauté de communes et l'agence de l'eau :
 - Commune de Meussia
 - Prix eau : 1.30 € HT/m³
 - Location compteur eau : 2 € HT/mois
 - Terre d'Emeraude Communauté
 - Part variable assainissement : 1.60 € HT/m³
 - Part fixe : 90.64 € HT/an soit 45.32 € HT pour le semestre
 - Agence de l'eau
 - Redevance consommation eau potable : 0.39 € HT/m³ (0.43 € HT/m³ en 2025)
 - Redevance prélèvement ressource en eau : 0.0466 € HT/m³
 - Performance des réseaux d'eau potable : taux de 0.06 € HT/m³ (0.05 € HT/m³ en 2025) et coefficient de modulation de 0.466 soit 0.02796 € HT/m³ arrondi à 0.028 €/m³
 - Performance des systèmes d'assainissement collectif : taux de 0.09 € HT/m³ (0.04 € HT/m³ en 2025) et coefficient de modulation de 0.423 soit 0.038 € HT/m³ arrondi à 0.04 € HT/m³

POUR : 8 voix

Ainsi délibéré le 1^{er} décembre 2025, pour expédition conforme.
Délibération 39328-2025-32 adoptée à l'unanimité

Le secrétaire de séance,
Bertrand MONOT



Le Maire,
Isabelle TISSOT

